

Renforcer le rôle du Canada dans le monde

**Vers une plus grande efficacité de l'aide
internationale**

Dialogue avec les partenaires canadiens

**L'Agence canadienne de développement international
(ACDI)**

mai 2006

Renforcer le rôle du Canada dans le monde

Vers une plus grande efficacité de l'aide internationale- Dialogue avec les partenaires canadiens

«Les Canadiens font preuve de compassion envers les moins nantis et le gouvernement du Canada fera valoir les valeurs et intérêts canadiens sur la scène internationale en fournissant l'aide qui s'impose aux plus pauvres du monde... Le gouvernement est résolu à veiller à ce que les sommes que le Canada verse au titre de l'aide internationale soient utilisées judicieusement et il travaillera à assurer une plus grande reddition de comptes au chapitre de la répartition de cette aide et des résultats obtenus .¹

Gouvernement du Canada, 2 mai 2006.

Introduction

Dans le *Discours du Trône* et le *Plan Budgétaire* de 2006, le gouvernement faisait part de son intention de répartir de façon plus judicieuse l'aide accordée à l'échelle internationale. Il indique aussi que s'il importe de consacrer plus de ressources pour venir en aide aux pays les plus pauvres du monde comme le confirme l'engagement du gouvernement de doubler d'ici 2010-2011 l'aide internationale au développement par rapport au niveau de 2001-2002, il est tout aussi crucial que ces ressources soient utilisées de manière efficace.

Dans ce contexte, l'ACDI entreprend une démarche de renouvellement des programmes de partenariat de façon à ce que, de concert avec ses partenaires canadiens, elle puisse offrir une aide efficace et responsable. Depuis plus de quarante ans, le partenariat avec des intervenants non étatiques de la société civile et du secteur privé a été un facteur important de la contribution canadienne au développement international. Au fil des ans, les partenaires canadiens de l'ACDI ont apporté un soutien considérable en réponse au développement international et aux besoins humanitaires. Ils ont établi des liens avec les citoyens et les citoyennes des pays en développement qui sont les bénéficiaires ultimes de l'aide internationale canadienne. Ce partenariat a été un trait distinctif de la démarche canadienne en matière de coopération au développement.

Le Canada collabore à l'effort international visant à réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) d'ici l'an 2015:

- éliminer l'extrême pauvreté et la faim
- achever l'éducation primaire pour tous
- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans
- améliorer la santé maternelle
- combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- assurer un environnement durable
- mettre en place un partenariat pour le développement

¹ Le Plan Budgétaire de 2006. Cibler les priorités. Gouvernement du Canada. Une nouvelle feuille de route.

La communauté internationale se penche particulièrement sur la façon de faire de l'aide au développement international un outil efficace pour réduire la pauvreté. Le Canada joint la communauté internationale dans son désir de renforcer l'impact du développement sur la réduction de la pauvreté mondiale. Dans ce contexte, le renouvellement des programmes de partenariats donne l'occasion à l'ACDI et à ses partenaires de contribuer à la réflexion sur l'efficacité de l'aide et ainsi tirer partie de l'expérience acquise en matière de développement international par les Canadiens et Canadiennes.

Le présent document se veut un instrument permettant d'accueillir les points de vue des partenaires canadiens sur les principes du partenariat efficace et sur les pratiques exemplaires canadiennes et internationales en matière de développement afin de lancer le processus de renouvellement des programmes de partenariats de l'ACDI.

Cette démarche vise à:

- Préciser le rôle et la contribution des partenaires canadiens à l'aide internationale
- Examiner les principes de l'efficacité de l'aide
- Renforcer l'imputabilité et les résultats dans les programmes de partenariats; et
- Refléter les valeurs des Canadiens et Canadiennes dans l'effort de coopération internationale

1. LES PARTENAIRES CANADIENS DE L'ACDI AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

1.1) Qui sont-ils?

Les partenaires canadiens de l'ACDI sont des intervenants non étatiques canadiens de la société civile et du secteur privé. La société civile comprend une vaste gamme d'intervenants, notamment des organisations non gouvernementales (ONG), des organismes de coopération volontaire, des établissements d'enseignement, des coopératives, des syndicats, des fédérations, des associations professionnelles, des organisations confessionnelles, des instituts de recherches stratégiques et des particuliers, notamment des jeunes. Parmi les intervenants du secteur privé figurent les entreprises de toutes tailles. La plupart des partenaires canadiens de l'ACDI travaillent en collaboration avec des homologues des pays en développement.

1.2) Attributs du partenariat canadien

Le partenariat est l'un des trois principaux canaux de financement de l'ACDI avec les programmes multilatéraux et les programmes bilatéraux. Ils se retrouvent dans toutes les directions générales de l'ACDI et non seulement à la Direction générale du partenariat canadien.

Le partenariat constitue un atout important dans le cadre des efforts déployés par l'ACDI en matière de développement. Le partenariat facilite les éléments suivants :

- La mise en œuvre de programmes efficaces et novateurs
- La promotion des valeurs et des intérêts canadiens
- Un effet de levier sur les ressources additionnelles
- Le partage d'expertise, et création de réseaux
- Un engagement du public canadien en appui à l'aide publique au développement

Les programmes de partenariat de l'ACDI donnent suite aux initiatives proposées par les partenaires canadiens; se fondent sur des objectifs communs; favorisent le co-investissement (le partage des coûts et des risques); et sont conformes aux priorités de la politique de développement de l'ACDI.

L'ACDI appui plus de 750 partenaires canadiens qui ont des programmes et projets de développement dans plus de 150 pays. Cela se fait à travers plus de trente différents mécanismes de financement de l'ACDI.

Des données de Statistique Canada révèlent que les organisations de la société civile canadienne qui ont des activités à l'échelle internationale ont amassé, en 2003, plus de 700 millions de dollars provenant de sources non gouvernementales.

1.3) Contribution au développement

La société civile et le secteur privé jouent un rôle crucial dans le développement durable, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement du millénaire (ODM). Les membres de la société civile sont des acteurs importants qui sont en contact direct avec les communautés les plus démunies. Ils répondent à leurs besoins de base en particulier là où n'existe pas une présence gouvernementale. Le secteur privé est un moteur de développement et de création d'emploi. Une société civile forte, non partisane, diversifiée et un secteur privé dynamique constituent des éléments importants d'une démocratie moderne et de la croissance économique et sociale d'un pays.

Les partenaires canadiens contribuent aux efforts de l'aide internationale du Canada et à l'atteinte des résultats. Ils renforcent les capacités de leurs homologues des pays en développement, offrent des services de base et de l'aide humanitaire, innovent et transfèrent la technologie et le savoir-faire canadien. Ils contribuent également à renforcer le dialogue sur les politiques et aide à assurer une meilleure imputabilité des institutions publiques. Ils établissent un lien avec les citoyens des pays en développement et entre ces citoyens et les Canadiens et Canadiennes. Ce sont des partenaires qui nourrissent des liens à long terme sur le terrain parfois même après la fin des ententes avec l'ACDI. Certains partenaires canadiens travaillent aussi en partenariat avec des organisations internationales, des agences de pays donateurs, et les institutions des pays récipiendaires, ce qui en font d'eux des partenaires actifs sur la scène internationale.

Sujets à discuter :

- Quelles sont les principales contributions de la société civile et du secteur privé dans le développement international et l'aide humanitaire?
- Comment les partenaires canadiens peuvent développer des atouts pour mieux accéder au marché global du développement et être des partenaires actifs sur la scène internationale?

2. PRINCIPES DE L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

2.1) Leçons apprises sur l'efficacité de l'aide

La volonté de renforcer l'efficacité de l'aide est le fruit de l'expérience de quarante années de coopération au développement. De façon générale, la communauté internationale s'entend pour mettre en œuvre les principes de l'efficacité de l'aide internationale; notamment elle préconise les principes suivants :

- L'appropriation par les pays partenaires de leurs politiques et stratégies de développement;
- L'alignement des contributions de l'aide au développement des pays donateurs avec les stratégies des pays récipiendaires;
- Une meilleure harmonisation de l'aide des pays donateurs (simplification et alignement des procédures, complémentarité des investissements et la réduction des coûts de transaction, approche harmonisée des évaluations et suivis);
- La gestion efficace des ressources axée sur les résultats;
- La responsabilité mutuelle (donateurs et pays récipiendaires) pour les résultats en matière de développement.²

Force est de constater que les leçons apprises et les principes d'efficacité de l'aide ont souvent été le fruit d'un dialogue entre gouvernements et institutions internationales. Il faut aussi reconnaître que la société civile et le secteur privé peuvent chacun contribuer à rendre l'aide internationale plus efficace et à obtenir les objectifs souhaités en matière de développement.

Sujets de discussion :

- Comment la société civile et le secteur privé peuvent contribuer au dialogue sur l'efficacité de l'aide?
- Comment peuvent-ils intégrer les principes d'efficacité de l'aide dans leur façon de faire?

2.2) Faire en sorte que les pays du Sud prennent en main leur développement

Les intervenants des pays en développement doivent jouer un rôle de premier plan pour veiller à ce que les partenariats soient créés en fonction de leurs besoins et permettent la prise en charge locale. Les partenaires canadiens devraient être sensibilisés aux priorités de leurs homologues des pays en développement. Il est nécessaire de préciser dans quelle mesure les partenaires de la société civile et du secteur privé prennent en compte les principes de l'efficacité de l'aide.

Selon cette approche, les initiatives de développement des partenaires canadiens de l'ACDI doivent être nettement en phase avec les priorités de leurs homologues des pays en

² Déclaration de Rome sur l'Harmonisation, février 2003 et Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'aide, mars 2005.

développement. Les partenaires canadiens qui jouent un rôle d'accompagnement peuvent aider à l'élaboration de processus viables, prise en charge localement.

Sujets de discussion :

- Quels sont les besoins prioritaires de la société civile et du secteur privé du Sud?
Comment mieux les appuyer?
- Quelles sont les meilleures pratiques que peuvent adopter les partenaires canadiens dans les domaines suivants :
 - a) la prise en charge locale
 - b) le regroupement avec d'autres partenaires
 - c) l'effet de levier sur les ressources?

2.3) Des programmes plus stratégiques et mieux ciblés

Les priorités des pays bénéficiaires de l'aide au développement sont énoncées dans leur Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. À partir de ce Cadre, l'ACDI définit sa programmation par pays. L'ACDI cible davantage son aide vers un nombre réduit de pays et de secteurs à l'intérieur de ces pays. Les stratégies de l'ACDI par pays peuvent faire place aux possibilités de partenariat avec la société civile et le secteur privé comme un choix stratégique permettant de contribuer à d'importants enjeux de développement mieux appréhendés en dehors de la relation bilatérale gouvernementale.

Sujets de discussion :

- Comment l'ACDI et ses partenaires peuvent-ils renforcer leur collaboration au niveau des pays notamment entre les programmations bilatérales, les programmations multilatérales et ceux de partenariat?
- Dans quelle mesure les partenaires canadiens développent des programmes plus stratégiques et plus ciblés?
- Comment augmenter la collaboration terrain entre l'ACDI et les partenaires canadiens?

3. RENFORCER L'IMPUTABILITÉ ET LES RÉSULTATS DES PROGRAMMES DE PARTENARIAT

Les systèmes opérationnels relatifs aux partenariats doivent être simples, efficaces, transparents, et doivent permettre de mettre en lumière les résultats obtenus et la reddition de comptes au sujet de l'utilisation des fonds publics consacrés à l'aide. Des opportunités existent pour rendre le processus opérationnel plus efficace et les relations institutionnelles entre l'ACDI et ses partenaires plus solides. Également, il est important que les Canadiens et Canadiennes sachent que leur générosité et les sommes allouées par le gouvernement sont utilisées à bon escient.

Les éléments suivants sont à considérer :

- a) un cadre de responsabilisation mutuelle transparent et clairement défini, qui porte sur l'intégralité des résultats atteints;
- b) des processus opérationnels simplifiés et harmonisés (vérification et évaluation, partage des coûts, accréditation) qui visent à réduire les coûts opérationnels de chacun et les délais;
- c) le partage des connaissances et de leçons apprises;
- d) des relations institutionnelles de première ligne entre l'ACDI et ses partenaires canadiens;
- e) un dialogue continu entre l'ACDI et les partenaires canadiens

Sujets de discussion :

- Quelles sont les suggestions pour mettre en œuvre les éléments d'un cadre de responsabilisation mutuelle?
- Quels sont les moyens concrets pour améliorer l'imputabilité des programmes?
- Comment peut-on mieux communiquer aux Canadiens et Canadiennes les résultats de nos programmes de partenariat?
- Comment établir un dialogue continu entre l'ACDI et les partenaires canadiens?

4. REFLÉTER LES VALEURS DES CANADIENS DANS L'EFFORT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

« A la voix du Canada dans le monde, il faut joindre le geste, tant au pays qu'à l'étranger... De manière générale, le gouvernement est résolu à promouvoir et à défendre à l'étranger les valeurs qui sont fondamentales pour le Canada : liberté, démocratie, primauté du droit et droits de la personne »³

Gouvernement du Canada, 4 avril 2006.

L'aide internationale permet de refléter les valeurs qui sont fondamentales pour le Canada. De plus, la mobilisation des Canadiens et Canadiennes à travers le pays permet à l'ACDI de miser sur les connaissances, l'expérience, l'expertise et les réseaux de partenaires.

Le contexte des programmes de partenariat de l'ACDI nécessite d'arrimer la volonté des Canadiens de déployer leurs efforts pour l'aide internationale à la nécessité de répondre aux besoins exprimés par les partenaires du Sud de façon à rendre durable les résultats de réduction de la pauvreté.

Il est important que les Canadiens et Canadiennes soient en mesure d'apprécier et de mesurer l'impact de l'aide internationale apportée par le Canada. Il y a une responsabilité partagée de sensibiliser le public canadien aux enjeux de la pauvreté mondiale et aux progrès accomplis en la matière.

Sujets à discuter :

- Quelles sont les approches pour sensibiliser et mobiliser les Canadiens et Canadiennes en matière de développement international?
- Quelles stratégies devrions-nous mettre en place pour arrimer la contribution des Canadiens à la réponse aux besoins exprimés par les partenaires du Sud?

³ Discours du Trône. Gouvernement du Canada (2006)